



Entrez dans le mouvement



M*: M comme Mutuelle

LES DEFIS DE L'ANI : M COMME MUTUELLE PART A L'OFFENSIVE !

La réforme de la généralisation de la complémentaire santé (ANI) et l'encadrement des contrats santé dits responsables ont totalement rebattu les cartes sur le marché des complémentaires santé. Pour les entreprises, qui devront pour le premier janvier 2016 proposer à leurs employés une couverture collective, il va falloir choisir sa protection. Avec 4 millions de travailleurs salariés à couvrir d'ici demain, le marché est vaste et la bataille économique très soutenue. Au milieu de géants de la couverture santé complémentaire, M comme Mutuelle sort l'atout du sur-mesure avec sa nouvelle gamme de contrats baptisée M* Santé. Cette nouvelle offre inédite garantie une couverture 100% personnalisable et offre un panier de soin minimum et responsable à 7,13 euros par salarié. Un tarif qui colle à la guerre des prix lancée depuis deux ans, sans pour autant sacrifier la qualité des services et l'expertise propres à M comme Mutuelle.

4 millions de salariés à assurer demain... M comme Mutuelle part à la conquête

Au premier janvier 2016, quelque quatre millions de salariés aujourd'hui sans assurance complémentaire y auront accès grâce à leur entreprise. Désormais couverts via l'employeur, tous ceux qui avaient une complémentaire individuelle devraient en grande partie se désengager. Dans le même temps, une autre partie ira chercher une surcomplémentaire pour renforcer leur mutuelle d'entreprise. La distribution des parts entre clients individuels et collectifs se renverse.

Ce bouleversement, M comme Mutuelle a choisi d'en faire une opportunité en signant une nouvelle gamme de contrats parfaitement taillée pour ce nouveau paysage du marché des complémentaires santé. Dans ce schéma stratégique, M comme Mutuelle, qui protège aujourd'hui quelque 253.000 personnes, a pour ambition d'atteindre les 400.000 adhérents d'ici à 2019.

Un panier de soin à 7,13 euros par salarié

Depuis la promulgation de la loi du 13 juin 2013, les observateurs économiques prédisent, pour le secteur des complémentaires santé, une véritable guerre des prix. La valeur référence qui semble s'être en deux ans imposée sur le marché s'établit pour un panier de soin minimum à 15 euros, dont 50% doivent être pour rappel financés par l'employeur. Avec une solution à 7,13 euros par salarié, le contrat 100% personnalisable M* Santé de M comme Mutuelle colle à cette réalité. Matthieu Stankowiac, directeur du développement de M comme Mutuelle, parle « *d'une nouvelle génération de contrats, répondant à tous les budgets, à tous les besoins: ils sont ANI compatibles* ». Un argument qui doit aussi peser pour les TPE-PME, segment où la concurrence se dessine comme la plus rude, et qui entendent profiter du 1er janvier 2016 pour aller décrocher des formules plus avantageuses que leurs contrats déjà en place.



CONTACTS PRESSE

Annabelle Huriez - annabelle.huriez@rp-carrees.com - 03 20 63 82 52 - 06 10 08 68 25

Raphaël Tassart - raphael.tassart@rp-carrees.com - 03 20 63 82 57

RP carrées - 63 rue d'Angleterre - 59000 LILLE - www.rp-carrees.com



Entrez dans le mouvement

604 assureurs aujourd'hui et combien demain ? La stratégie « all in » de M comme Mutuelle...

L'ANI affecte en profondeur le secteur des mutuelles. Face à un marché qui a tendance à s'uniformiser, M comme Mutuelle mise sur son agilité, ses prix mais aussi sur son ambition d'aller plus loin que le contrat de base fixé par la loi ; l'objectif étant aussi de décharger les employeurs des lourdeurs administratives liées à cette nouvelle mesure. « *Pour les employeurs, la qualité de service, l'assistance, la disponibilité et la proximité sont des éléments importants*, explique Matthieu Stankowiac. *Il y a des choses qui ne coûtent pas au niveau comptable mais qui sont très coûteuses en temps et énergie* ». Dispences d'affiliation, cas particuliers et exceptions, rares sont les employeurs qui six mois avant l'entrée en vigueur de l'ANI en maîtrisent parfaitement les règles d'application. Dans le «rush» qui se prépare, M comme Mutuelle entend jouer la carte de l'expertise et proposer de réels audits entreprise par entreprise plutôt que de collecter des contrats «à l'aveugle».

Une entreprise à taille humaine qui réagit vite et cultive sa liberté de mouvement

Faire face à une nouvelle donne, c'est dans l'ADN de la mutuelle selon Matthieu Stankowiac : « *Nous préférons la gestion du hors bord à celle du paquebot, privilégiant l'agilité et le contournement d'obstacle*. ». Le résultat, M*Santé s'est bâtie en 4 mois seulement, de la première idée à la mise en marché opérationnelle.

En adéquation avec les contrats responsables...

M*Santé est en phase avec son temps et en parfaite adéquation avec la réforme actuelle sur les contrats responsables. Le contrat respecte les contraintes réglementaires fixées par la loi (plafonds et planchers de remboursement) tout en offrant la possibilité au client d'ajuster son contrat. Une formule en hospitalisation seule et plusieurs formules de garanties au-delà des plafonds sont ainsi disponibles.

Du local à dimension nationale

L'implantation actuelle M comme Mutuelle en Nord-Pas-de-Calais, Picardie et Normandie s'appuie sur un réseau de 25 agences. M comme Mutuelle protège 253 000 personnes, compte 6000 entreprises clientes, figure dans le Top 30 des Mutuelles Santé françaises, mais garde un attachement à une action et des services de proximité. Son ancrage au nord de la Seine et sa politique de développement local constituent une force qui la distingue dans le secteur des mutuelles.

À PROPOS



25 agences
sur **6 départements**



350 collaborateurs



253 000 personnes
protégées

M comme Mutuelle – 88 Bd de la Liberté – 59000 LILLE

mcommemutuelle.com



CONTACTS PRESSE

Annabelle Huriez - annabelle.huriez@rp-carrees.com - 03 20 63 82 52 - 06 10 08 68 25

Raphaël Tassart - raphael.tassart@rp-carrees.com - 03 20 63 82 57

RP carrées - 63 rue d'Angleterre - 59000 LILLE - www.rp-carrees.com